



COMMUNE DE LA VERRERIE

Administration communale
de La Verrerie
Route de la Colline 108
1624 Progens

téléphone : 026 / 918 60 40
secretariat@la-verrierie.ch

Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la Commune de La Verrerie sont convoqués en assemblée communale qui se tiendra le

mardi 9 décembre 2025, à 20h00
à la salle du Restaurant de la Croix-Fédérale à Le Crêt.

Tractanda

- 1. Salutations**
- 2. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 9 septembre 2025, approbation**
- 3. Modification des coefficients des impôts**
 - 3.1. Impôts sur le revenu, la fortune, le bénéfice et le capital (de 83 % à 86 %)**
 - 3.1.1. Rapport de la commission financière
 - 3.1.2. Approbation
 - 3.2. Impôts immobiliers (de 2 ‰ à 2,2 ‰)**
 - 3.2.1. Rapport de la commission financière
 - 3.2.2. Approbation
- 4. Budget de résultats 2026**
 - 4.1. Présentation du budget
 - 4.2. Rapport de la commission financière
 - 4.3. Approbation
- 5. Demande d'un crédit d'investissement**
 - 5.1. Remplacement des fenêtres du bâtiment scolaire L'Ékoula partie sud (construction 2016)
 - 5.2. Rapport de la commission financière
 - 5.3. Approbation
- 6. Budget des investissements 2026**
 - 6.1. Présentation du budget
 - 6.2. Rapport de la commission financière
 - 6.3. Approbation
- 7. Règlements et statuts**
 - 7.1. Révision des statuts des Secours Sud Fribourgeois**
 - 7.1.1. Rapport de la commission financière
 - 7.1.2. Approbation
 - 7.2. Règlement du cercle d'inhumation**
 - 7.2.1. Approbation
- 8. Renouvellement du conseil communal et rôle des conseillers**
- 9. Divers**

Le procès-verbal et les différents documents soumis à l'assemblée communale **ne seront pas lus en séance**. Ils peuvent être **consultés au bureau communal 10 jours avant l'assemblée** durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous et sur le site internet : <https://la-verrierie.ch>.